



18 octobre 2023

(23-7001)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: espagnol

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

CHILI: LOI N° 21.045 PORTANT CRÉATION DU MINISTÈRE DE LA CULTURE,
DES ARTS ET DU PATRIMOINE

Membre présentant la notification	CHILI
--	-------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	LOI N° 21.045 PORTANT CRÉATION DU MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU PATRIMOINE
Objet	Droit d'auteur et droits connexes
Nature de la notification	[X] Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle [] Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/CHL/23_12433_00_s.pdf
Situation de la notification	[X] Première notification [] Modification ou révision du texte juridique notifié [] Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Sans objet
Brève description du texte juridique notifié	
La création du Ministère de la culture, des arts et du patrimoine introduit une série de modifications institutionnelles en lien avec la Loi sur la propriété intellectuelle, qui relevait auparavant de la compétence du Ministère de l'éducation.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Espagnol
Entrée en vigueur	3 novembre 2017
Autre date	Promulgation: 13 octobre 2017

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	2 juin 2023
Autres renseignements	Voir aussi le document IP/N/1/CHL/C/4 . (Loi n°17.336 (1970) sur la propriété intellectuelle)
Organisme ou autorité responsable	Ministère de la culture, des arts et du patrimoine

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.